Les Infos de Base

Mercredi 6 juin 2012 volume 15, numéro 23 ISSN 1492-0670

Dans ce numéro

État de la publication

Liste des modifications apportées à l'Infobase Lois du Québec

Liste des modifications apportées à l'Infobase Règlements du Québec

Liste des modifications apportées à l'Infobase Lois du Canada

Liste des modifications apportées à l'Infobase Règlements du Canada

Gaudet Éditeur Itée 5278 rue Nantel Saint-Hubert QC J3Y 9A7 514/893-2526 (téléphone) 1-800/481-8702 (no sans frais) 450/443-3642 (télécopieur) info@gaudet.qc.ca http://www.gaudet.qc.ca/



État de la publication

L'Infobase Lois du Québec et la Statutes of Québec Infobase

contiennent les modifications entrées en vigueur publiées à la *G.O.Q.*, Partie 2, fascicule n° 23A du 8 juin 2012. Les modifications apportées par L.Q. 2012, c. 11, 12 et entrées en vigueur au 8 juin 2012 sont également intégrées.

Note: Toutes les modifications entrées en vigueur au 8 juin 2012 sont intégrées à condition qu'elles soient publiées dans cette *G.O.Q.* ou dans une *G.O.Q.* antérieure.

L'Infobase Règlements du Québec et la Regulations of Québec Infobase

contiennent les modifications entrées en vigueur publiées à la *G.O.Q.*, Partie 2, fascicule n° 23A du 8 juin 2012, et à la *G.O.Q.*, Partie 1, fascicule n° 22 du 2 juin 2012.

Note: Toutes les modifications entrées en vigueur au 23 juin 2012 sont intégrées à condition qu'elles soient publiées dans cette *G.O.Q.* ou dans une *G.O.Q.* antérieure.

L'Infobase Gazettes officielles du Québec contient le texte intégral de la G.O.Q., Partie 2, du fascicule n° 40 du 30 septembre 1998 au fascicule n° 21 du 23 mai 2012, et de la G.O.Q., Partie 1, du fascicule n° 43 du 3 octobre 1998 au fascicule n° 17 du 25 avril 2012.

L'Infobase Lois annuelles du Québec et la Annual Statutes of Québec Infobase contiennent le texte intégral des projets de lois sanctionnées de 1996 à 2012.

L'Infobase Lois du Canada,et la Statutes of Canada Infobase

contiennent les modifications entrées en vigueur publiées à la *Gaz. Can.*, Partie III, n° 3 du 29 mars 2012 et à la *Gaz. Can.*, Partie II, fascicule n° 11 du 23 mai 2012. Les modifications apportées

par L.C. 2012, ch. 1, 2, 5 et entrées en vigueur au 23 mai 2012 sont également intégrées.

Note: Toutes les modifications entrées en vigueur au 23 mai 2012 sont intégrées à condition qu'elles soient publiées dans cette *Gaz. Can.* ou dans une *Gaz. Can.* antérieure.

L'Infobase Règlements du Canada et la Regulations of Canada Infobase contiennent les modifications entrées en

vigueur publiées à la *Gazette du*Canada, Partie II, fascicule n° 11 du 23 mai 2012.

Note: Toutes les modifications entrées en vigueur au 23 mai 2012 sont intégrées à condition qu'elles soient publiées dans cette *Gaz. Can.* ou dans une *Gaz. Can.* antérieure.

L'Infobase Lois annuelles du Canada et la Annual Statutes of Canada Infobase contiennent le texte intégral des projets de lois sanctionnées de 1995 à 2012.

Le Code civil du Québec — Accès aux règles est à jour au 27 mai 2012.

Le *Dictionnaire encyclopédique du Droit québécois* est à jour au 27 mai 2012 et contient maintenant 8 728 termes ou mots de renvoi pertinents.

Le *Droit des petites sociétés par actions*— *Accès aux règles et formulaires* est à jour au 17 décembre 2011.

Le *Code de procédure des assemblées* (pour présidents et secrétaires) est à jour au 17 décembre 2011.

Le *Droit des associations non personnalisées (contrats d'association)* est à jour au 17 décembre 2011.

Liste des modifications apportées à l'*Infobase Lois du Québec*

Loi sur l'Agence du revenu du Québec, L.R.Q., c. **A-7.003**, aa. 14, 30.

Loi sur les comptables professionnels agréés, L.Q. 2012, c. 11, a. 32, par. 2°.

Loi sur les assurances, L.R.Q., c. A-32, a. 293.

Loi sur les comptables professionnels agréés, L.Q. 2012, c. 11, a. 32, par. 2°.

Loi sur l'Autorité des marchés financiers, L.R.Q., c. **A-33.2**, a. 15.6.

Loi sur les comptables professionnels agréés, L.Q. 2012, c. 11, a. 15.

Loi sur le Barreau, L.R.Q., c. **B-1**, a. 141

Loi sur les comptables professionnels agréés, L.Q. 2012, c. 11, a. 16.

Loi sur le bâtiment, L.R.Q., c. **B-1.1**, a. 101.

Loi sur les comptables professionnels agréés, L.Q. 2012, c. 11, a. 32, par. 2°.

Loi sur les cités et villes, L.R.Q., c. **C-19**, aa. 468.51, 573.3.0.2.

Loi sur les comptables professionnels agréés, L.Q. 2012, c. 11, aa. 17, 33, par. 1°.

Code des professions, L.R.Q., c. C-26, aa. 31, 32, 36, 37, 182.1, 182.2, 187.10.1-187.10.7, ann. I.

Loi sur les comptables professionnels agréés, L.Q. 2012, c. 11, aa. 18-25.

Code municipal du Québec, L.R.Q., c. C-27.1, aa. 620, 938.0.2.

Loi sur les comptables professionnels agréés, L.Q. 2012, c. 11, aa. 26, 33, par. 2°.

Loi sur les collèges d'enseignement général et professionnel, L.R.Q., c. C-29, a. 26.3.

Loi sur les comptables professionnels agréés, L.Q. 2012, c. 11, a. 32, par. 2°.

Loi sur la Commission administrative des régimes de retraite et d'assurances, L.R.Q., c. C-32.1.2, a. 36.

Loi sur les comptables professionnels agréés, L.Q. 2012, c. 11, a. 32, par. 2°.

Loi sur la Communauté métropolitaine de Montréal, L.R.Q., c. C-37.01, a. 112.2.

Loi sur les comptables professionnels agréés, L.Q. 2012, c. 11, a. 33, par. 3° .

Loi sur la Communauté métropolitaine de Québec, L.R.Q., c. C-37.02, a. 105.2.

Loi sur les comptables professionnels agréés, L.Q. 2012, c. 11, a. 33, par. 4°.

Loi sur les comptables agréés, L.R.Q., c. C-48, abrogée.

Loi sur les comptables professionnels agréés, L.Q. 2012, c. 11, a. 31. Loi sur les conseils intermunicipaux de transport dans la région de Montréal, L.R.Q., c. C-60.1, a. 10.

Loi sur les comptables professionnels agréés, L.Q. 2012, c. 11, a. 27.

Loi sur les coopératives, L.R.Q., c. C-67.2, a. 135.

Loi sur les comptables professionnels agréés, L.Q. 2012, c. 11, a. 32, par. 2°.

Loi sur les coopératives de services financiers, L.R.Q., c. C-67.3, a. 143.

Loi sur les comptables professionnels agréés, L.Q. 2012, c. 11, a. 32, par. 2°.

Loi sur le courtage immobilier, L.R.Q., c. C-73.2, a. 3.

Loi sur les comptables professionnels agréés, L.Q. 2012, c. 11, a. 32, par. 2°.

Loi sur la distribution de produits et services financiers, L.R.Q. c. **D-9.2**, a. 59.

Loi sur les comptables professionnels agréés, L.Q. 2012, c. 11, a. 32, par. 1°.

Loi sur la fonction publique, L.R.Q., c. **F-3.1.1**, a. 64.

Loi sur les comptables professionnels agréés, L.Q. 2012, c. 11, a. 33, par. 5°.

Loi sur la gouvernance des sociétés d'État, L.R.Q., c. **G-1.02**, aa. 23, 146.

Loi sur les comptables professionnels agréés, L.Q. 2012, c. 11, a. 32, par. 2°.

Loi sur Hydro-Québec, L.R.Q., c. H-5, a. 7.10.

Loi sur les comptables professionnels agréés, L.Q. 2012, c. 11, a. 32, par. 2°.

Loi sur l'instruction publique, L.R.Q., c. **I-13.3**, a. 284.

Loi sur les comptables professionnels agréés, L.Q. 2012, c. 11, a. 32, par. 2°.

Loi sur l'instruction publique pour les autochtones cris, inuit et naskapis, L.R.Q., c. I-14, a. 330.

Loi sur les comptables professionnels agréés, L.Q. 2012, c. 11, a. 32, par. 2°.

Loi sur Investissement Québec, L.R.Q. c. I-16.0.1, a. 53.

Loi sur les comptables professionnels agréés, L.Q. 2012, c. 11, a. 32, par. 2°.

Loi sur les mines, L.R.Q., c. **M-13.1**, a. 181.

Loi sur les comptables professionnels agréés, L.Q. 2012, c. 11, a. 33, par. 1°.

Loi sur le ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire, L.R.Q., c. M-22.1, a. 21.

Loi sur les comptables professionnels agréés, L.Q. 2012, c. 11, a. 28.

Loi sur le notariat, L.R.Q., c. N-3, a. 16.

Loi sur les comptables professionnels agréés, L.Q. 2012, c. 11, a. 29.

Loi sur les régimes complémentaires de retraite, L.R.Q., c. R-15.1, a. 3.

Loi sur les comptables professionnels agréés, L.Q. 2012, c. 11, a. 32, par. 2°.

Loi sur les sociétés de transport en commun, L.R.Q., c. S-30.01, a. 101.

Loi sur les comptables professionnels agréés, L.Q. 2012, c. 11, a. 33, par. 6°.

Loi sur les sociétés par actions, L.R.Q., c. **S-31.1**, aa. 433, 435.

Loi sur les comptables professionnels agréés, L.Q. 2012, c. 11, a. 32, par. 2°.

Loi sur les villages nordiques et l'Administration régionale Kativik, L.R.Q., c. **V-6.1**, aa. 204, 358.

Loi sur les comptables professionnels agréés, L.Q. 2012, c. 11, a. 33, par. 7°.

Loi sur les comptables professionnels agréés, L.Q. 2012, c. 11.

Entrée en vigueur de la Loi.

Note: Il s'agit d'une liste partielle des lois intégrées. De plus, elles ont pu entrer en vigueur en totalité ou en partie.

Liste des modifications apportées à l'Infobase Règlements du Québec

Règlement sur l'aide juridique, [R.R.Q., c. **A-14**, r. 2], aa. 18, 20, 21.

Avis d'augmentation des seuils d'admissibilité financière à l'aide juridique à compter du I^{er} juin 2012, Avis, (2012) 144 G.O. 1, 719.

Règlement sur l'adjudication de contrats pour la fourniture de certains services professionnels, [R.R.Q., c. C-19, r. 2], aa. 2, 3.

Loi sur les comptables professionnels agréés, L.Q. 2012, c. 11, a. 33, par. 8°.

Règlement sur le permis de psychothérapeute, [R.R.Q., c. C-26, D.

527-2012 du 23-05-12, (2012) 144 *G.O.* 2, 2893], nouveau.

Règlement sur l'exercice de la profession d'architecte en société, [R.R.Q., c. C-26, D. 528-2012 du 23-05-12, (2012) 144 G.O. 2, 2897], nouveau.

Règlement sur les animaux en captivité, [R.R.Q., c. C-61.1, r. 5], a. 65.

Loi sur les comptables professionnels agréés, L.Q. 2012, c. 11, a. 33, par. 9°.

Règlement sur le piégeage et le commerce des fourrures, [R.R.Q., c. C-61.1, r. 21], aa. 17, ann. II, III.

Règlement modifiant le Règlement sur le piégeage et le commerce des fourrures, A.M. 2012-018 du 23-05-12, (2012) 144 G.O. 2, 2901, aa. 1-3.

Règlement sur la comptabilité en fidéicommis des huissiers de justice et sur le fonds d'indemnisation de la Chambre des huissiers de justice du Québec, [R.R.Q., c. H-4.1, r. 6], ann. 4.

Loi sur les comptables professionnels agréés, L.Q. 2012, c. 11, a. 33, par. 2°.

Règlement déterminant certaines conditions de travail des cadres des commissions scolaires et du Comité de gestion de la taxe scolaire de l'île de Montréal, [R.R.Q., c. I-13.3, A.M. 2012 du 10-05-12, (2012) 144 G.O. 2, 2904], nouveau.

Règlement sur le pétrole, le gaz naturel et les réservoirs souterrains, [R.R.Q., c. M-13.1, r. 1], aa. 63, 68.

Loi sur les comptables professionnels agréés, L.Q. 2012, c. 11, a. 33, par. 3°.

Règlement sur les régimes complémentaires d'avantages sociaux dans l'industrie de la construction, [R.R.Q., c. **R-20**, r. 10.], ann. I, V.

Règlement modifiant le Règlement sur les régimes complémentaires d'avantages sociaux dans l'industrie de la construction, Décision CAS-120004 du 22-03-12 et CAS-120009 du 19-04-12, (2012) 144 G.O. 2, 3031, aa. 1, 2.

Règlement de l'Association des entrepreneurs en construction du Québec, [R.R.Q., c. **R-20**, D. 946-95, (1995) 127 G.O. 2, 3028], a. 62.

Loi sur les comptables professionnels agréés, L.Q. 2012, c. 11, a. 33, par. 4°. Note : Il s'agit d'une liste partielle des règlements intégrés. De plus, ils ont pu entrer en vigueur en totalité ou en partie.

Liste des modifications apportées à l'*Infobase Lois du Canada*

Aucune modification cette semaine.

Note: Il s'agit d'une liste partielle des lois intégrées. De plus, elles ont pu entrer en vigueur en totalité ou en partie.

Liste des modifications apportées à l'Infobase Règlements du Canada

Aucune modification cette semaine.

Note: Il s'agit d'une liste partielle des règlements intégrés. De plus, ils ont pu entrer en vigueur en totalité ou en partie.